

La Ville de Vichy poursuit la rénovation de ses écoles

Ecole élémentaire GEORGES MECHIN

Pose de la 1^{ère} pierre – 9 novembre 2018 à 14h

Parallèlement aux travaux de rénovation et d'entretien courant dans les écoles (6 maternelles et les 5 élémentaires), la Ville de Vichy a lancé, il y a quelques années, un bilan de l'ensemble de ses écoles et une réflexion pour leur complète restructuration.

- ❶ La première étape a été la rénovation/extension de l'ÉCOLE MATERNELLE LYAUTEY, achevée en 2013.
- ❷ La seconde étape, au printemps 2017, a été le lancement du vaste chantier de rénovation/extension des écoles SEVIGNE. Les travaux sont en cours : l'école entièrement rénovée ouvrira à la rentrée 2019.
- ❸ C'est aujourd'hui au tour de L'ÉCOLE ELEMENTAIRE GEORGES-MECHIN de faire l'objet d'une importante réhabilitation : amélioration des performances énergétiques, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, transformation du 2^{ème} étage en salles d'activités et réaménagement de la restauration scolaire.

LA FUTURE ÉCOLE MECHIN...



➡ L'école entièrement rénovée ouvrira ses portes à la rentrée 2020.

L'école

L'école Georges-Méchin, ancien groupe scolaire de Beauséjour a été construit par l'architecte A. Veyre en 1952. Le bâtiment abritant la demi-pension, le préau et les sanitaires extérieurs a, lui, été réalisé en 1984.

L'ensemble a perdu de sa fonctionnalité au fil des évolutions sociales et pédagogiques :

- la séparation stricte entre l'école de filles de celle des garçons, l'entrée des élèves par la rue de Soissons (filles et garçons séparées), les logements de fonction situés au R+2 et dans les 2 pavillons sur la rue de Bel-Air ont été abandonnés.

- le réfectoire est devenu trop petit et difficile d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Afin d'améliorer le confort, le cadre de vie et de travail des élèves et des enseignants et d'adapter l'école aux nouvelles normes, la Ville de Vichy a décidé de réhabiliter de l'école.

Le programme de l'opération prend également en compte les estimations d'évolution des effectifs, ainsi que pour la future restauration scolaire, l'accueil des enfants de la maternelle Beauséjour, située à proximité, pour les déjeuners.

Le Projet

En 2017, la Ville a confié cette mission au **Cabinet d'architectes Bruhat & Bouchaudy**. Son projet permet de **revoir l'organisation globale** de l'école, en optimisant l'existant et en créant de nouveaux espaces, et de **répondre aux exigences réglementaires** (*accessibilité des personnes à mobilité réduite, sécurité incendie...*) et de performances énergétiques (*BBC rénovation*). Au programme :

- démolition du bâtiment de la demi-pension / préau et des 2 petits préaux accolés aux anciens pavillons de logements sur la rue de Bel-Air.

- réhabilitation des 3 niveaux du bâtiment principal avec la construction d'une extension en façade Nord (*sur la rue de Soissons*) assurant les liaisons (*escalier et ascenseur*) du rez-de-chaussée au niveau 2.

- construction d'un nouveau bâtiment restauration, en extension du pavillon Ouest et relié au bâtiment école par une galerie couverte.

- réaménagement des espaces extérieurs de l'école avec la construction sur la rue d'une nouvelle clôture, d'un porche couvert en partie centrale, d'un auvent sur l'entrée principale du bâtiment école, d'un grand préau ainsi que des rampes pour l'accès PMR.

☛ **Tout au long de l'élaboration du projet, la Ville a travaillé en concertation avec la direction et l'équipe pédagogique de l'école.**

☛ **Une exposition sur le chantier de l'école, réalisée par l'équipe pédagogique et les élèves, sera présentée le 9 novembre**

Le calendrier

- 1^{ère} Phase de juillet 2018 à aout 2019 : construction du bâtiment recevant le nouveau réfectoire – extension côté rue de Soisson et aménagement de l'aile ouest du bâtiment école

- 2^{ème} Phase de juillet 2019 à juillet 2020 : démolition de l'ancien réfectoire et aménagement de l'aile est du bâtiment, construction du nouveau préau

Le Budget

Le montant du budget investi à l'école est de **3,53 millions d'euros HT (4,2 millions d'euros TTC)**. Pour ce chantier la Ville de Vichy a bénéficié du soutien financier de l'Etat qui a attribué une subvention de 447 686€ au titre de la *DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local)* et du Conseil départemental de l'Allier qui a attribué 180 000 euros.

CONTACT PRESSE



Marie-Bénédicte REYNARD
Chef de cabinet - Relations presse
+33 (0)4 70 30 55 12 • +33 (0)6 18 45 15 40
mb.reynard@ville-vichy.fr